

République Française

Département de l'Ain

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

Absents : 2

Exclus : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de RIGNIEUX LE FRANC**

SEANCE DU 30 octobre deux mil vingt-trois

Date de convocation : 24 octobre 2023

Date d'affichage : 24 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **30 octobre à 20 h 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit de la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. PAIN Pascal, Maire,

Présents : PAIN Pascal, BERNARD Xavier, BOILEAU Pierre, BRICAUD Maryline, CHOMEL Lionel, KLEIN Aurélie, MARCELIN Valérie, MARTEL Anne, RIGOLLET Maryse, ROSSI Jean-Yves, THIEVON Yves, THOMAZET Fabien,

Absents Excusés : Mme BOBAND Céline, M. HOWSE Willy,

Secrétaire de séance : Mme KLEIN Aurélie,

OBJET : Demande de fonds de concours généralistes auprès de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain – travaux de voirie

N°2023-37

Accusé de réception en préfecture
001-210103255-20231030-delib2023-37-DE
Date de télétransmission : 31/10/2023
Date de réception préfecture : 31/10/2023

Monsieur le Maire rappelle que des travaux de voirie ont été réalisés en 2022-2023, conformément aux décisions du conseil municipal : la réfection de plusieurs voies communales, la sécurisation du hameau du Guillon et du cheminement piétons Rue Neuve et la mise en place de signalétique sur l'ensemble de la commune.

Ces travaux de voirie d'un montant total de **158 124,29 € H.T.** peuvent bénéficier des fonds de concours généralistes 2021 à 2023 conformément à la délibération n°2021-113 du 24 juin 2021 de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA).

Monsieur le Maire propose donc aux membres du conseil municipal de solliciter une subvention auprès de la C.C.P.A. pour un montant de **70 667,00 €** selon le plan de financement ci-après :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Travaux de voirie	149 799,29 €	Département (équipements de proximité)	16 789,00 €
Maîtrise d'œuvre	8 325,00 €	CCPA : fonds de concours généralistes	70 667,00 €
		Autofinancement de la commune	70 668,29 €
Total dépenses	158 124,29 €	Total recettes	158 124,29 €

.../..

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les travaux de voirie relatifs à la réfection de plusieurs voies communales, la sécurisation du hameau du Guillon et du cheminement piétons Rue Neuve et la mise en place de signalétique sur l'ensemble de la commune.
- **VALIDE** le budget prévisionnel des travaux,
- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus,
- **SOLLICITE** l'aide de la Communauté de Communes au titre du fonds de concours généraliste mis en place par délibération communautaire n°2021-113 du 24 juin 2021 à hauteur de **70 667,00 €**,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir dans ce dossier.

Accusé de réception en préfecture
001-210103255-20231030-delib2023-37-DE
Date de télétransmission : 31/10/2023
Date de réception préfecture : 31/10/2023

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la télétransmission en
Préfecture le **31 octobre 2023**

Publication le **2 novembre 2023**
Le Maire



A blue circular official stamp of the Mayor of Renneville, Ain, is positioned above a handwritten signature in black ink.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire

Pascal PAIN



A blue circular official stamp of the Mayor of Renneville, Ain, is positioned above a handwritten signature in black ink.